

Rapport annuel 2019

Institut de droit de la santé, Neuchâtel

Avril 2020

Direction de l'IDS

A. Introduction

En dépit du fait qu'aucun-e professeur-e n'ait pu être trouvé-e pour remplacer Dominique Sprumont, engagé par le canton de Vaud pour présider la Commission d'éthique de la recherche, l'année 2019 s'est bien déroulée pour l'Institut de droit de la santé (IDS), qui a poursuivi ses activités de recherche, d'enseignement, de publication, d'organisation de séminaires et de colloques, ses contributions à des manifestations scientifiques, ses mandats et autres activités de services à la cité.

Comme de coutume, le présent rapport annuel évoque d'abord de manière succincte quelques questions administratives, liées aux ressources humaines et budgétaires (ci-dessous B). Il passe ensuite en revue les principales activités menées par toute l'équipe de l'Institut (ci-dessous C).

B. Aspects administratifs

1. Conseil de l'IDS

Le Conseil de l'IDS s'est réuni une première fois le 13 février 2019. Il a approuvé les comptes et le rapport 2018, ainsi que le budget 2019. Il a mené des discussions stratégiques nourries qui ont permis à la direction de l'IDS de noter des éléments de réflexion intéressants et utiles quant à son avenir et à son positionnement dans le paysage universitaire suisse. Il a confirmé la décision de tenir sa prochaine réunion de manière décentralisée à l'EPFL à Lausanne.

Comme prévu, la seconde séance du Conseil s'est déroulée à Lausanne le 5 novembre 2019. Durant cette séance, le budget 2020 a été adopté. La période de fonction des membres prenant fin au 31 décembre 2019, trois personnes ont souhaité ne pas prolonger leur mandat. Il s'agit de Jean-Philippe Dunand, Luca Crivelli et Thierry Collaud. Des discussions ont porté sur les papables pressentis pour les remplacer, tout en sachant que les membres du conseil de l'IDS sont nommés par le Conseil de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, sur proposition de la direction de l'IDS. La réunion a été suivie d'un symposium intitulé *Human Research, Ethics and Law: current challenges*, avec trois conférences données par des membres de l'IDS (Vladislava Talanova, Dominique Sprumont et Olivier Guillod) devant un auditoire d'une soixantaine de chercheurs, des membres présents du Conseil et de collaboratrices et collaborateurs de l'IDS.

Lors de sa séance du 12 décembre 2019, le Conseil de Faculté a renouvelé pour quatre ans les mandats de Philippe Bauer, représentant des milieux politiques, Blaise Carron, représentant du Décanat, Félix Kessler, représentant de la Faculté des sciences, Adriano Previtali, professeur de droit à l'Université de Fribourg, William Pralong, représentant le secteur de la biotechnologie, et Nathalie Brunner, représentante des collaboratrices et collaborateurs. Il a nommé, pour la même période de quatre ans Evelyne Clerc, professeure à la Faculté de droit qui assurera la présidence du Conseil, Gaïa Barazzetti, représentant le domaine de la bioéthique, et Joachim Marti, représentant le domaine de l'économie de la

santé. Le professeur Olivier Guillod a été reconduit à la direction de l'IDS jusqu'au terme de son activité professionnelle, soit en juillet 2021.

2. Direction et collaborateurs de l'IDS

La direction de l'IDS a été assurée tant bien que mal en 2019 conjointement par Olivier Guillod, dans le cadre de sa chaire en droit civil et en droit de la santé en parallèle de ses fonctions de vice-recteur, et par Dominique Sprumont. Ce dernier, engagé à 100% par le canton de Vaud dès le 1^{er} octobre 2018 pour assumer la présidence de la Commission cantonale vaudoise d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains et mener des activités académiques qui restent rattachées à l'IDS, a naturellement fortement réduit ses disponibilités pour la direction de l'IDS. Le cours de droit civil II (droit des familles) et le séminaire thématique en droit de la santé dont Olivier Guillod a été déchargé en raison de sa fonction de vice-recteur ont été assumés par Sabrina Burgat et Rachel Christinat, toutes deux avocates et docteurs en droit.

Les mutations suivantes sont intervenues parmi les collaboratrices et collaborateurs de l'IDS durant l'année 2019 :

- ALEXANDRE DOSCH a été engagé en tant que doctorant FNS à 70% au 1^{er} janvier 2019 pour le traitement de la partie juridique du projet Sinergia, mené par l'Université de Lausanne,
- NATACHA JOSET, collaboratrice scientifique (mandat OMS/OFSP, 20%), a terminé son mandat le 31 mars 2019,
- ALAIN MÜLLER, coordinateur du programme doctoral SMS, est parti le 31 décembre suite à sa nomination en tant que professeur à l'Université de Bâle.

Au 1^{er} janvier 2020, l'IDS comprend ainsi les personnes suivantes (mentionnées par ordre alphabétique) :

- NATHALIE BRUNNER, collaboratrice scientifique (secrétariat CLASS, 50% ; mandats, 30%)
- RACHEL CHRISTINAT, maître-assistante à 50% depuis le 1^{er} octobre 2018 (précédemment collaboratrice scientifique à 50%) qui décharge Olivier Guillod en raison de sa participation au Rectorat pour le séminaire thématique en droit de la santé et d'autres tâches (mémoires de Master, etc.)
- ALICE CONTI, collaboratrice scientifique (secrétariat CLASS, 80% puis 40% en janvier) [jusqu'au 31 janvier 2020 ; remplacée dès le 1^{er} mars 2020 par Samuel Sandoz, collaborateur scientifique (80%, mandat CLASS)]
- ALEXANDRE DOSCH, doctorant FNS (projet Sinergia, 70%)
- ANNE-SYLVIE DUPONT, professeure ordinaire en assurances sociales à Neuchâtel et Genève, qui partage son poste à 50% à l'Unine entre les assurances sociales, l'IDS et le Centre d'étude des relations de travail (CERT)
- FRÉDÉRIC ERARD, assistant-doctorant d'Olivier Guillod (droit de la santé, 75%)
- OLIVIER GUILLOD, professeur ordinaire en droit civil et droit de la santé, directeur de l'IDS et vice-recteur

- GÉRALDINE MARKS, collaboratrice scientifique (projet Sinergia, 40%)
- DOMINIQUE MENGISEN, secrétaire (80%, dont 30% sur fonds privés)
- RAPHAËLE RASINA, COORDINATRICE (MAS en droit de la santé, 40%)
- JÉRÔME SAINT-PHOR, assistant-doctorant d'Olivier Guillod (droit civil et droit de la santé, 100%)
- ALINE SIGRIST, coordinatrice (40%, école doctorale SMS) dès le 1^{er} février
- DOMINIQUE SPRUMONT, professeur titulaire, directeur adjoint de l'IDS
- VLADISLAVA TALANOVA, assistante-doctorante de Dominique Sprumont (100%, financé par le canton de Vaud)

Enfin, SABRINA BURGAT, chargée d'enseignement, est rattachée informellement à l'IDS à travers ses enseignements au sein de la faculté de droit (décharge d'Olivier Guillod) ainsi qu'à l'Université de Lausanne (cours de droit de la santé dans la formation continue de l'UNIL), ses enseignements dans le MAS en droit de la santé de l'Unine, sa participation à des mandats de l'IDS et son travail scientifique.

C. Activités durant l'année 2019

1. Insertion dans les réseaux universitaires

L'IDS se trouve impliqué dans de nombreux réseaux universitaires et professionnels aux niveaux suisse et international. Ce *networking* contribue beaucoup à son rayonnement dans la mesure où non seulement il permet de faire connaître ses activités et ses domaines de compétence, mais il représente aussi des occasions d'apprendre les dernières nouveautés et les nouveaux enjeux qui surgissent en droit de la santé.

Ces réseaux transparaissent dans nos différentes activités, comme par exemple la formation continue placée sous l'égide de la *Swiss School of Public Health* (SSPH+) et qu'il est possible de combiner avec des formations offertes par les Universités de Lausanne et Genève ; les recherches en épidémiologie légale soutenues à la fois par l'OMS et l'OFSP ; le séminaire doctoral international en droit de la santé organisé avec l'Université Paris V Descartes, l'Université catholique de Louvain, l'Université McGill et l'Université de Montréal ; la Revue Suisse de Droit de la Santé éditée par l'IDS en collaboration avec des collègues de plusieurs autres Universités suisses ; le Master en droit comparé de la santé offert conjointement avec *King's College* à Londres et l'Université Paris V Descartes ou encore le Programme doctoral « Santé, médecine et société » auquel participent des collègues des Universités de Lausanne et de Genève.

Il convient de mentionner également le rôle croissant que le droit joue désormais dans la santé publique, ce qui se traduit par une implication toujours plus forte dans l'Ecole suisse de santé publique (SSPH+) créée en 2005, dont Dominique Sprumont a été vice-directeur jusqu'à fin 2018 et dont Olivier Guillod est membre du conseil de fondation.

2. Enseignements en droit de la santé

Les cours suivants ont été dispensés à l'Université de Neuchâtel dans le domaine du droit de la santé par les enseignants rattachés à l'IDS ou collaborant avec lui, durant les semestres de printemps et d'automne 2019 :

- Droit des assurances sociales, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; bachelor 3^e année) ;
- Organisation et financement des soins de santé, par Anne-Sylvie Dupont (2h/semestre ; master) ;
- Droit médical, par Olivier Guillod (4h/semestre ; master) ;
- Biotechnologies et environnement juridique des sciences de la vie, par Valérie Wyssbrod en remplacement de Daniel Kraus (3h/semestre ; master) ;
- Droit et progrès médical, par Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit pharmaceutique et des autres produits de santé, par Matthias Stacchetti en remplacement de Dominique Sprumont (2h/semestre ; master) ;
- Droit de la santé publique, par Dominique Sprumont (4h/semestre ; master) ;
- Séminaire thématique « Un procès civil en matière médicale » (décharge d'Olivier Guillod pour son activité au rectorat), par Rachel Christinat (master) ;
- Séminaire thématique « La prise en charge des soins de santé dans des institutions transnationales », par Anne-Sylvie Dupont (master).

Les cours proposés dans le master permettent à l'Université de Neuchâtel d'offrir une orientation en droit de la santé et des biotechnologies, qui reste unique en Suisse. Les cours attirent des étudiants venant d'autres Universités suisses ou étrangères, dans le cadre de la mobilité nationale et internationale.

Les cours dans le domaine du droit de la santé suivants ont en outre été dispensés par des membres de l'IDS :

- un cours d'introduction au droit et à l'éthique à l'EPFL (3h/semestre) dans le cadre des master en Sciences et Technologies et en Bioingénierie et Biotechnologie (Faculté des sciences de la vie), par Géraldine Marks ;
- quatre heures de cours sur les droits des patients dans le cadre du séminaire de logopédie interdisciplinaire, faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, par Nathalie Brunner ;
- Un cours d'introduction au droit et au droit des patients dans le Bachelor en soins infirmiers, HES santé de Fribourg, par Dominique Sprumont et Géraldine Marks ;
- Un séminaire de deux jours sur le droit de la protection de l'adulte (représentation thérapeutique, directives anticipées, mandat pour cause d'inaptitude), Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP) du canton de Vaud, par Jérôme Saint-Phor.
- Un cours de droit de la santé dans la formation continue de l'UNIL, par Sabrina Burgat.

La formation continue de l'IDS en droit de la santé s'est poursuivie en 2019, selon la même organisation modulaire (CAS/DAS/MAS) qui permet aux personnes intéressées de suivre :

- soit une formation de 15 crédits ECTS consacrée à une thématique (droits fondamentaux et santé publique ; assurances sociales, travail et santé ; recherche, innovation et protection des données) et d'obtenir, après avoir passé avec succès les examens correspondants, un *Certificate of Advanced Studies* (CAS, 15 ECTS) en droit de la santé ;
- soit deux CAS de 15 crédits ECTS et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 5 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Diploma of Advanced Studies* (DAS, 35 ECTS) en droit de la santé ;
- soit l'ensemble des trois CAS thématiques offerts (ou deux des trois CAS de l'IDS, complétés par un CAS de l'Université de Lausanne ou de Genève) et d'obtenir, après avoir rédigé un mémoire de 15 crédits ECTS et passé avec succès les examens correspondants, un *Master of Advanced Studies* (MAS, 60 ECTS) en droit de la santé.

Suite à notre décision de ne dispenser qu'un CAS par année pour ne pas épuiser trop rapidement notre public cible et pour répondre aux attentes de ce dernier, le CAS nouvellement intitulé « Recherche, innovation et protection des données » (responsable scientifique : Dominique Sprumont) s'est ainsi déroulé de mars à décembre 2019. Il a été suivi par sept participant-e-s et six auditeurs-trices pour un ou deux modules. Les évaluations des cours sont toujours très positives et nous permettent d'ajuster les modules en fonction des besoins du marché du travail.

Outre des expert-e-s reconnu-e-s et des professeur-e-s de notre Université, notamment Anne-Sylvie Dupont et Jean-Philippe Dunand, responsable du module travail et santé, Rachel Christinat, Géraldine Marks, Vladislava Talanova, Alexandre Dosch et Daniel Kraus ont été appelés à dispenser plusieurs heures de cours dans le cadre de cette formation continue.

L'IDS a par ailleurs lancé un nouveau DAS en droit et management de la santé avec l'Institut de recherches économiques de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel, qui commencera en 2020. Ce DAS combinera un CAS de l'IDS (Droits fondamentaux et santé publique ou Assurances sociales, travail et santé) et le CAS en gestion d'un établissement de soins de santé public et privé offert par l'IRENE.

Depuis 2018, l'IDS organise et supervise, sous la direction de Dominique Sprumont, un programme doctoral intitulé « Santé, médecine et société » (SMS : <https://www.unine.ch/ids/programme-doctoral>). Le programme est conçu de manière à permettre aux participant-e-s d'élargir leurs compétences de recherche et d'intégrer d'autres perspectives et approches, dans une dynamique interdisciplinaire et interprofessionnelle, d'apporter une contribution originale dans leur champ disciplinaire et plus largement dans le champ de la connaissance en santé publique et en médecine. Le programme est ouvert aussi bien aux doctorant-e-s rattaché-e-s aux sciences sociales qu'aux étudiant-e-s/doctorant-e-s en médecine ou autres professions de la santé. Le séminaire du programme SMS s'est déroulé du 3 au 7 juin 2019. Neuf doctorant-e-s y ont participé. Les cours étaient dispensés par des professeur-e-s des universités de Neuchâtel, Genève et Lausanne ainsi que par des professeur-e-s du CHUV.

Anne-Sylvie Dupont et Rachel Christinat ont mis sur pied une formation continue destinée aux médecins « Conformer sa pratique aux exigences légales », en partenariat avec la Société neuchâteloise de médecine et le Service de la santé publique. La formation est bisannuelle et se déroule sur deux journées. L'une est consacrée à l'organisation du système suisse de soins et au financement des soins (Anne-Sylvie Dupont) et l'autre à des questions choisies de droit médical (Rachel Christinat). La première édition s'est tenue les 20 et 21 septembre 2019 et a réuni 17 participant-e-s.

Les membres de l'IDS ont également donné tout au long de l'année d'autres cours ponctuels ainsi que des conférences et des exposés sur des thématiques variées de droit de la santé dans un cadre académique, professionnel ou civil. Les principales contributions sont recensées à la fin de ce rapport.

3. Organisation de manifestations scientifiques

La 26^e journée de droit de la santé s'est tenue le 13 septembre 2019 sur le thème « L'expertise médicale », sous la responsabilité scientifique de Rachel Christinat et d'Olivier Guillod, à l'Aula de la Faculté des lettres de l'Université. Elle a accueilli un nombreux public (près de 160 personnes). Comme de coutume, la matinée a débuté avec la présentation des nouveautés en droit de la santé (Sabrina Burgat) et s'est poursuivie par des exposés sur : l'expertise médicale en procédures (Rachel Christinat) ; les effets du secret professionnel sur l'expertise médicale (Olivier Guillod) ; l'expertise dans les assurances sociales, en particulier dans l'assurance-invalidité (Anne-Sylvie Dupont). L'après-midi, ont été traités l'expertise médicale dans le cadre de la protection de l'enfant et de l'adulte, spécialement en cas de placement à des fins d'assistance (Stéphanie Luy et Pedro Planas), l'expertise médicale en procédure pénale (Loïc Parein) et « l'expertise sans peine » (Sébastien Dieguez). Cette manifestation a été notée très positivement par les participant-e-s.

En combinaison avec une séance du Conseil de l'IDS, un symposium intitulé *Human Research, Ethics and Law : current challenges* a été organisé le 5 novembre 2019 à l'EPFL à Lausanne. Vladislava Talanova (sur les biobanques), Dominique Sprumont (sur la pratique de la Commission d'éthique de la recherche) et Olivier Guillod (sur la recherche médicale avec des données patients) ont présenté trois exposés avant une discussion plénière avec un auditoire d'une soixantaine de personnes.

En collaboration avec Anne Laude, directrice de l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris V Descartes, Olivier Guillod a lancé en 2012 à Neuchâtel un séminaire doctoral en droit comparé de la santé à l'intention de la bonne vingtaine de doctorants en droit de la santé des deux instituts partenaires. Depuis, ce séminaire s'est ouvert aux collègues et doctorants en droit de la santé de Fribourg, Lausanne, Genève, Louvain et Montréal (Universités de Montréal et McGill). La huitième édition de ce séminaire doctoral a été organisée par Paris Descartes à Florence du 8 au 10 mai 2019. Plus d'une vingtaine de doctorant-e-s et professeur-e-s y ont participé.

4. Publications de l'Institut

La Revue suisse de droit de la santé / *Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht* (RSDS) éditée par l'IDS et soutenue par un comité éditorial rassemblant des collègues d'autres Universités romandes et alémaniques, en particulier Thomas Gächter de Zurich, a paru sous forme de deux numéros spéciaux, en janvier et en août, de la *Jusletter* hebdomadaire électronique de *Weblaw*, qui compte plus de 15'000 abonnés.

Les contributions rédigées pour ces deux numéros spéciaux ainsi que quelques autres contributions sur des problématiques de droit de la santé ont été rassemblées dans le volume 20 de la Revue suisse de droit de la santé, publié au printemps 2020.

Les actes de la 26^e Journée de droit de la santé tenue en septembre 2019 sont en cours de relecture et seront publiés aux éditions Weblaw à Berne.

5. Publications des membres de l'IDS

Durant l'année 2019, les membres de l'IDS (par ordre alphabétique) ont rédigé les principales publications suivantes (la liste n'est pas exhaustive) dans le domaine du droit de la santé (à l'exclusion d'autres domaines) :

Christinat Rachel

Le procès en responsabilité civile médicale, mise en œuvre en procédures civile et administrative, thèse, Bâle, Neuchâtel, 2019

Droit de la santé : quelques développements récents *in* : Mobilité et migration : impacts pour le droit de la santé, Berne 2019, p. 5-40 (avec Olivier Guillod)

Collaborateurs de l'IDS

Dernières parutions juridiques en matière de droit de la santé : références bibliographiques et jurisprudentielles, Jusletter du 28 janvier 2019 et Jusletter du 2 septembre 2019

Dupont Anne-Sylvie

Les données confiées aux assureurs sociaux : quelle sécurité ? *in* : Astrid Epiney/Déborah Sangsue (édit.), Protection des données et droit de la santé, Zurich, 2019, p. 1-14

La dépendance, une maladie psychique comme les autres : analyse de l'arrêt du Tribunal fédéral 9C_724/2018, Newsletter RC assurances, vol 2019, 2019, p. 1-6

Les soins dispensés hors des frontières cantonales et nationales, *in* : Olivier Guillod/Rachel Christinat (éds.), Mobilité et migration : impacts pour le droit de la santé, Berne, 2019, p. 107-141

Frédéric Erard

Droit de la santé, *in* : Le droit pour le praticien 2018/2019, Bâle et Neuchâtel 2019, p. 141-150 (avec Frédéric Erard)

Levée générale du secret médical et assistance au suicide, *Revue suisse de droit de la santé* 2019, p. 15-37 (avec Olivier Guillod)

« Blockchain » et santé. Perspectives juridiques en Suisse, *in* : Dunand J.-P./Dupont A.-S./Mahon P., *Le droit face à la révolution 4.0*, Zurich 2019, p. 215ss

Olivier Guillod

Levée générale du secret médical et assistance au suicide, *Revue suisse de droit de la santé* 2019, p. 15-37 (avec Frédéric Erard)

Droit de la santé : quelques développements récents, *in* : Olivier Guillod/Rachel Christinat (éds.), *Mobilité et migration : impacts pour le droit de la santé*, Berne, 2019, p. 5-40 (avec Rachel Christinat)

Droit de la santé, *in* : Le droit pour le praticien 2018/2019, Bâle et Neuchâtel 2019, p. 141-150 (avec Frédéric Erard)

6. Recherches

Le projet international TRREE sur la réglementation de la recherche médicale, dirigé par Dominique Sprumont, s'étend aux pays de l'Est de l'Europe et en Chine et poursuit sa progression. En mars 2017, TRREE a introduit un émolument CHF 50.00 pour le téléchargement du certificat pour le module GCP (*Good Clinical Practice*) pour les participants des pays à revenus élevés selon la Banque mondiale. Le revenu ainsi dégagé permet de couvrir non seulement les frais de maintenance du site mais aussi de sa mise à jour et de son développement.

Le projet de recherche FNS sur la santé personnalisée, piloté par le prof. Panese de l'Université de Lausanne, a débuté le 1^{er} janvier 2019. Le volet juridique, attribué à Dominique Sprumont, est réalisé par Géraldine Marks et Alexandre Dosch. Il durera jusqu'en décembre 2022.

En 2019, plusieurs mémoires de master consacrés à des thématiques de droit de la santé ont été rédigés sous la direction de membres de l'IDS et soutenus avec succès, notamment les suivants :

Sous la direction d'Olivier Guillod :

JULIETTE BERTHOUT VAN BERCHEM, *Consentement présumé au don d'organes : solution utopiste ou musique d'avenir pour la Suisse ?*

HERNAN MPUTU, La mobilité des personnes malades assurées à l'échelle des cantons suisses et de l'Europe

ELSA MESSINA, Le droit à l'assistance au suicide

Les thèses de doctorat suivantes étaient en cours de rédaction en 2019 sur des sujets de droit de la santé, sous la direction de professeurs rattachés à l'IDS :

- Laura Amey, *La prise en charge thérapeutique en milieu carcéral, au regard du principe d'équivalence des soins* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Alexandre Dosch, *Statut du corps humain et des parties détachées dans le cadre de la santé personnalisée* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Jean-François Dumoulin, *Le traitement sous contrainte* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Frédéric Erard, *Le secret médical des soignants : vers une réforme nécessaire du droit suisse ?* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Noémie Helle, *La loi sur la procréation médicalement assistée, un combat d'arrière-garde ?* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Natacha Joset, *Le devoir d'information en santé publique* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Ruth Esther N'goran, *Les médecines traditionnelles et les médecines complémentaires en droit suisse, français et ivoirien* (directrice et directeur de thèse : Anne-Sylvie Dupont et Olivier Guillod)
- Guillaume Roduit, *Le Code de Nuremberg et son influence dans la réglementation de la recherche des êtres humains* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Jérôme Saint-Phor, *Le système de déclaration des incidents médicaux : analyse sous l'angle de la sécurité des patients, du secret médical et de la responsabilité médicale* (directeur de thèse : Olivier Guillod)
- Songül Yavavli, *Le droit comme déterminant social de la santé : l'exemple de la réglementation des vaccinations. Etude de droit international et de droit comparé* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)
- Vladislava Talanova, *La gouvernance des biobanques destinées à la recherche* (directeur de thèse : Dominique Sprumont)

7. Principales conférences en droit de la santé (liste non exhaustive)

Olivier Guillod

Les effets du secret professionnel sur l'expertise médicale, 26^e Journée de droit de la santé, Neuchâtel, 13 septembre 2019.

Elaborer une loi sur la santé publique en 2020 : quels enjeux éthiques, politiques et juridiques ?, Service de la santé publique, Lausanne, 27 septembre 2019

La juridification de la santé, Lausanne, 4 octobre 2019

Professional Secrecy, Data Protection & Research: Pitfalls to Avoid, symposium IDS-EPFL, Lausanne, 5 novembre 2019.

Les directives anticipées, Groupement des médecins en EMS, Lausanne, 7 novembre 2019

Dominique Sprumont

Is Research Ethics Good for Science?, symposium EPFL, 5 novembre 2019.

Anne-Sylvie Dupont

L'expertise dans les assurances sociales, en particulier dans l'assurance-invalidité, 26^e Journée de droit de la santé, Université de Neuchâtel, 13 septembre 2019.

Sabrina Burgat

Nouveautés de l'année écoulée en droit de la santé, 26^e Journée de droit de la santé, Université de Neuchâtel, 13 septembre 2019.

Solidarité et famille – rapport suisse, La solidarité, Journées internationales de l'Association Henri Capitant, 3 juin 2019, Bordeaux.

Rachel Christinat

L'expertise médicale en procédures, 26^e Journée de droit de la santé, Neuchâtel, 13 septembre 2019.

Frédéric Erard

Nouvelles technologies – nouveaux défis pour le secret médical, Séminaire organisé à l'UNIL sur la thématique « Connaissance scientifique, innovation et santé à la croisée des chemins », 9-10 juillet 2019.

Géraldine Marks

A Legal Epidemiology Pilot Project for Accelerating the Implementation on the IHR(2005) in the European Region, ASPHER Deans' and Directors' Retreat, Erice, Sicile, 27 mai 2019.

Vladislava Talanova

Governance of Biobanks: which tools to manage the legal challenges?, EPFL, 5 novembre 2019.

8. Mandats

Durant l'année 2019, l'Institut de droit de la santé a entamé, poursuivi ou terminé plusieurs mandats que lui avaient confiés des cantons, des offices fédéraux et d'autres organismes publics, voire privés. Les plus importants sont mentionnés ci-dessous (sujet, mandant, personnes responsables à l'IDS).

- Secrétariat exécutif et scientifique de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) et de ses trois groupements (GRSP, GLAS, GRAS : santé publique, assurances sociales, action sociale) (Olivier Guillod et Dominique Sprumont ; Nathalie Brunner, Alice Conti, Dominique Mengisen) ;
- Questions juridiques en lien avec l'accès aux données sensibles et délégation d'actes médicaux, Fondation Saphir (Olivier Guillod, Rachel Christinat et Frédéric Erard) ;
- Modification du régime légal relatif à NOMAD et au maintien à domicile dans le canton de Neuchâtel, NOMAD (Anne-Sylvie Dupont) ;
- Statut juridique du microbiome humain, OFSP (Dominique Sprumont et Alexandre Dosch).

9. Autres activités des membres du corps professoral de l'IDS (sélection)

Olivier Guillod

Vice-recteur de l'Université de Neuchâtel

Membre individuel de l'Académie suisse des sciences médicales

Membre du Conseil de fondation de la *Swiss School of Public Health+*

Membre du Conseil de santé (organe consultatif du Conseil d'Etat neuchâtelois)

Membre du Conseil d'administration de *Swissmedic*

Membre du *Ethikgremium für Organspende und Transplantation* de *Swisstransplant*

Membre de l'*American Society of Law, Medicine and Ethics*

Membre de l'Association française de droit de la santé

Membre du Comité de rédaction de la Revue suisse de droit de la santé/*Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht*

Membre du Comité de rédaction de la Revue médicale suisse

Membre du Comité international de rédaction du Journal de droit de la santé et de l'assurance maladie (Paris)

Dominique Sprumont

Président de la commission cantonale vaudoise d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains

Vice-président du Conseil d'administration du Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM)

Membre de la Commission fédérale pour les questions liées à l'addiction

Membre de la Commission fédérale pour la sécurité alimentaire internationale (CFSAI)

Président de la Commission d'éthique de la recherche de l'Université de Neuchâtel

Membre du comité de rédaction de la "Revue suisse de droit de la santé/Schweizerische Zeitschrift für Gesundheitsrecht"

Membre du comité de rédaction de la "Revue médicale suisse"

Membre fondateur du *European Network of Research Ethics Committees* (EUREC), www.eurecnet.org

Expert (*Ethical Review Panel*) dans le cadre du 7^e programme cadre de la Commission européenne (DG Research)

Membre fondateur de l' "*European Association of Health Lawyers*"

10. Varia

Sabrina Burgat a été nommée au Conseil d'administration du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) et Rachel Christinat à celui du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe). Toutes les deux ont été formées à l'IDS. Il s'agit d'une belle reconnaissance de l'Institut par le milieu hospitalier qui renforce nos liens avec la pratique.

Plusieurs articles de presse consacrés à des thématiques de santé et citant l'IDS ou l'un de ses membres sont parus dans Planète santé, l'Express, Le Temps, le Journal du Jura, la NZZ. Les membres de la direction de l'IDS ont également participé à quelques émissions de télévision, romande ou locale. Enfin, Dominique Sprumont a poursuivi sa participation régulière à l'émission de radio de la RTS la première « On en parle ».

Neuchâtel, juin 2020